

Dieu que de mourir dans l'exercice des fonctions apostoliques par les mains des nations auxquelles on est destiné de Dieu". (1)

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le jour de la mort du Père Gabriel de la Ribourde fut le 19 septembre 1680, d'après le témoignage du Père Membré ; qui nous paraît préférable à tous autres en cette circonstance, y compris celui du Sieur de Tonty. Le *Mortuologe* des Récollets qui donne la date du 17 juillet 1681, est en contradiction complète et évidente avec les événements et avec les documents. (2)

Nous avons signalé précédemment, en note, la date donnée par le Sieur de Tonty. D'après lui ce fut le 21 septembre 1680 que le Père de la Ribourde fut tué. " Le 21, comme notre canot faisait beaucoup d'eau et que nous faisions sécher nos hardes et quelques pelleteries, le R. P. Gabriel disant son office loin de la cabane, nous fûmes surpris que, sur les six heures du soir, il ne revenait pas. Je fus le chercher, et ayant trouvé sa piste, je la suivis pendant une demie lieue, et l'ayant trouvée entrecoupée de plusieurs autres, je m'en retournai à la cabane, et comme nous ne doutions pas qu'il avait été pris ou tué, je jugeai à propos de laisser notre équipage et de traverser de l'autre bord vis-à-vis... Le lendemain nous traversâmes et nous restâmes là jusqu'à midi. Voyant qu'il ne venait personne, nous partîmes dans le dessein de faire de petites journées, car nous supposions que le Père pouvait s'être écarté et que nous pourrions le retrouver au bord de l'eau." (3) Le récit se continue sans autres détails sur le Père de la Ribourde.

Il paraît assez certain que la mort inopinée du Père

---

(1) Leclercq. *Premier Etablissement de la Joy*. Vol. II pp. 192 à 196.

(2) La *Table générale des Récollets de Saint Denys*, Bibliothèque Nationale, Paris, renferme les mêmes erreurs ; son auteur doit avoir copié le *mortuologe*.

(3) Margry. *Mémoires et documents inédits*, vol. 1er pp. 588, 589.